

Formation :

Comment identifier, encadrer et gérer les parties difficiles? Point de vue des tribunaux judiciaires : réflexion guidée et solutions concrètes

Date : 7 octobre 2025, de 9h à 12h

Lieu : en présentiel

500, boul. René-Lévesque Ouest, salle 7.103

À Montréal

Également disponible en mode virtuel

MEMBRES

85 \$

(taxes non comprises)

NON-MEMBRES

110 \$

(taxes non comprises)



Description de la formation :

Le phénomène des « plaideurs sujets à autorisation du tribunal » a connu une croissance significative, pour ne pas dire fulgurante, au cours des dernières années.

Cette situation n'est pas sans conséquence pour l'administration et l'efficacité des tribunaux tant judiciaires qu'administratifs.

L'honorable François Rolland, qui a été juge à la Cour supérieure jusqu'en 2015 et agit maintenant comme avocat-conseil, médiateur et arbitre, nous fera part de son expérience vécue à la Cour supérieure quant à certaines situations délicates et complexes impliquant de tels plaideurs, et notamment lors de la poursuite civile très médiatisée instituée par Valéry Fabrikant. Il offrira une réflexion guidée sur les méthodes permettant d'encadrer ces plaideurs, et plus largement les personnes ayant des comportements difficiles, sans leur faire perdre leurs droits et sans pénaliser les autres parties à ces procédures.

Madame la juge Marie-Julie Croteau, juge coordonnatrice adjointe de la Chambre civile de Montréal, nous entretiendra quant à elle sur la gestion de l'instance, un outil privilégié pour encadrer le comportement judiciaire de certaines parties, qu'elles agissent en demande ou en défense. Dans ce contexte, la juge Croteau proposera des solutions concrètes pour permettre aux décideurs de s'approprier différentes mesures de gestion visant à assurer un déroulement efficace des instances, dans le meilleur intérêt de la justice, tout en respectant les droits des parties.



Conférenciers :

L'honorable François Rolland, O.C., Ad. E., ancien juge en chef de la Cour supérieure, avocat-conseil chez Langlois Avocats s.e.n.c.r.l., médiateur et arbitre

L'honorable Marie-Julie Croteau, juge à la Cour du Québec, coordonnatrice adjointe de la Chambre civile de Montréal

Inscription sur le site Internet de la CJAQ : <https://cjaq.qc.ca/>

Louis R. Charron, Régisseur à la Régie du Bâtiment du Québec.

514 873-1228 | louis.charron@rbq.gouv.qc.ca